

Commentaires reçus

PPCMOI - 5810-5920, boulevard Laurier Ouest

Commentaire 1

16 mars 2022

Commentaire :

Bonjour, j'ai des préoccupations par rapport à ce projet. Voici les principales: 1. L'immeuble à logement est imposant, avec 167 logements, ce sera 400 personnes de plus! Je crains de l'achalandage accrue au coin Dieppe/Laurier, l'entrée et sortie du stationnement souterrain. Je crains que la configuration de l'intersection ne soit pas adéquate. Je crains pour les Loisirs, les parcs à proximité, est-ce que la qualité de vie sera maintenue? 2. Il y a une demande de dérogation plancher/terrain versus le règlement. Donc il y aura plus de béton que de terrain. Je suis contre cette approche. La beauté d'un quartier réside dans ses espaces verts. Une maison est toujours plus belle sur un grand terrain. 3. Le projet montre un aménagement paysager autour de l'édifice, je crains que ceci ne soit pas exécuter par l'entrepreneur, où que ça soit au minimum car ce ne sera pas payant pour lui. 4. Il y a une demande de réduction des cases de stationnement. Ceci m'inquiète. Les endroits avec logements (ex rue Dieppe/Thérroux) débordent de voitures dans la rue. Ceci n'est pas pratique pour les résidents, pour les enfants, les joggeurs, les automobilistes qui slaloment entre les voitures... Ceci n'est vraiment pas une bonne idée à mon avis. 5. Il y a une demande de dérogation à la quantité de maçonnerie. Un édifice avec plus de maçonnerie et un édifice qui « vieillit » mieux, qui a plus de prestance, et qui donne de la valeur au quartier. Également, dans le document du projet, on voit élément décoratif orange et jaune. C'est joli, mais pas assez neutre à mon avis, ça ne passera pas les années. Je comprends le besoin d'augmenter la quantité de logements à St-Hyacinthe. Je veux juste m'assurer que le quartier Douville reste un endroit beau, agréable et prisé par la citoyens. Merci!

Commentaire 2

17 mars 2022

J'habite sur la rue Dieppe depuis 21 ans et depuis le développement du havre dominicain, il y a un fort achalandage et imaginez avec ce projet insensé de 4 étages de 167 logements; vous imaginez la circulation et que ses locataires aient une vue des voisins . Ce local devrait resté commercial, SAQ ou autres..... La hauteur de l'immeuble est démesuré. Pensez donc aux espaces verts plutôt !

Commentaire 3

19 mars 2022

PPCMOI - 5810-5920, boulevard Laurier Ouest Résolution 22-143 Voici quelques questions et inquiétudes concernant ce projet à la suite de l'étude du document de présentation. 1. Tremblements et impacts sur les terrains avoisinants : Lors de la construction de la station-service/Restaurant Mc Donald's au coin des boulevards Laurier et Casavant, les travaux de pieutage et d'excavation ont entraînés, tout au long de la construction, des tremblements importants pour les maisons avoisinantes, et ce, jusqu'à la rue De Dieppe. En plus des meubles, la vaisselle et les portes vitrées des douches ont bougées de façon parfois inquiétante. Heureusement, aucun bris n'a eu lieu résultant de cette construction. Sachant que le sol sous les

maisons présentes sur la rue Saint-Jean est argileux et que le nouveau projet de construction prévoit faire un stationnement sous-terrain d'une dimension extensive, nous sommes très inquiets des impacts que la construction auront sur les maisons du quartier. Comment ces impacts seront-ils limités étant donné la très grande proximité de la structure avec les maisons (18m à 12m de distance) ?

2. Bouchons de circulation : Étant donné que le stationnement sous-terrain prévoit plus de 188 cases de stationnement et qu'une seule entrée/sortie ne figure aux plans, des importants bouchons de circulation sont à prévoir à l'intersection De Dieppe et Laurier, non seulement aux heures de pointe, mais aussi les fins de semaines. De plus, les places de stationnement dans la rue étant limitées, nous nous attendons à ce que les voitures supplémentaires des locataires débordent sur les rues avoisinantes, le tout rendant le coin non sécuritaire pour les familles. Simplement regarder les fins de semaine la rue De Dieppe entre Roland-Salvail et Laurier.

3. 4 étages et l'ensoleillement : Le projet présenté est le double de la hauteur des maisons adjacentes au terrain, réduisant considérablement leur ensoleillement et bloquant la vue de ces résidents, en plus de la vue des autres résidents de ce tronçon de la rue Saint-Jean. Bien que l'analyse d'ensoleillement ait été faite, on peut voir dans le document de présentation que les maisons adjacentes au 5810-5920 Boul Laurier O n'auront plus aucun soleil toute la journée lors de l'équinoxe d'hiver. Qui plus est, ce bâtiment serait le seul bâtiment actuel de 4 étages sur le boulevard, la majorité ayant 1.5 étages et le maximum ayant 2.5 étages. 4 étages dépassent donc largement la hauteur et l'harmonie des bâtiments commerciaux et résidentiels déjà existant sur le boulevard, en plus de causer un manque sérieux d'ensoleillement aux maisons avoisinantes. (Voir p.29/53 du document de présentation)

4. Préservation de l'intimité : Comme mentionné précédemment, la hauteur totale du projet constitue un problème potentiel pour l'ensoleillement des maisons à proximité et pour le manque d'harmonie des bâtisses du quartier. Son plus grand défaut est cependant sans aucun doute le manque d'intimité pour les résidents avoisinants. Bien que plusieurs mesures semblent être prises pour aider, il est à noter que a. Le talus mentionné ne prend pas en compte le fait que les terrains résidentiels en bordure du 5810-5920 Boul Laurier O sont déjà deux pieds plus haut que celui du dit projet, l'intimité en étant donc atteinte. b. Le projet parle d'un immeuble du double de la hauteur des maisons déjà existantes ; aucun arbre ou haie haute ne peut cacher cela et, si cela était possible, bloquerait durant toute l'année le peu d'ensoleillement restant pour les maisons. c. La façade arrière du projet possède de nombreux balcons qui auront une vue directe sur les cours des maisons unifamiliales. Aussi, leur profondeur de 8 pieds permettront aux locataires de profiter de leur balcon et donc de la vue plongeante sur les cinq piscines adjacentes. d. La rue St-Jean est une rue très tranquille autant en hiver qu'en été. La venue de plus de 167 familles/résidents risque à coup sûr de troubler la tranquillité du coin.

5. L'école Douville déborde : Le projet favorisant l'avenue de familles et comportant un très grand nombre de logements (167), il sera difficile de trouver une école pour accueillir ces enfants à Douville. Les résidents du Havre des Dominicains doivent déjà envoyer leurs enfants à l'école de Saint-Thomas- D'Aquin car l'école à proximité, soit Douville, est à capacité maximale. Les résidents de la rue Frontenac doivent envoyer leurs enfants à la Providence au lieu de l'école qui est à quelques rues (Douville). Bien que le but de la nouvelle école sur le vert soit d'aider les résidents de Douville à retrouver l'accès à leur école de Quartier, un tel projet avec un nombre important de nouveaux enfants ne viendront pas aider les résidents actuels du quartier à atteindre cet objectif.

6. Animaux : Aucune mention n'est faite quant au droit aux animaux. Il est également un fait que plusieurs immeubles résidentiels de Saint-Hyacinthe n'acceptent pas les animaux dans leurs baux, mais les tolèrent dans la réalité. 167 logements offrent donc une possibilité à beaucoup d'animaux qui peuvent être un dérangement pour la tranquillité du quartier avoisinant.

7. Hétérogénéité : En plus de son apparence, le projet vient briser l'hétérogénéité du quartier en termes de population. Rappelons que le quartier est composé majoritairement de maisons unifamiliales, de jumelés et de condos. Le projet présente cet argument comme étant une possibilité d'intégration sociale, ce qui constitue de beaux mots, mais

qui est une réalité qui ne cadre pas avec le quartier actuel. 8. Conduites d'eau usées et îlots de chaleur : a. Avec tous les grands projets de développement dont les journaux et la ville font éloge depuis ces dernières années et la venue de centaines de nouveaux citoyens dans la ville, il sera important de prendre en compte la gestion des eaux usées. Quels seront les impacts sur les installations sanitaires ? Si des travaux sont à prévoir, affecteront-ils les citoyens déjà établis ? b. Un projet de cette envergure augmentera les îlots de chaleurs déjà imposants en ville. Bien que sur le plan le boisée au coin de St-Jean et De Dieppe est conservé, qu'en est-il de celui entre la station-service et le terrain du Pentorama ? Nous voyons qu'il y a projet de planter des arbres sur le talus pour aider en même temps l'intimité, mais les arbres n'atteignent pas 20 pieds en deux ans. Qu'est-ce qui est prévu ? Nous comprenons que bien des efforts ont été faits dans le projet du 5810-5920 Boul Laurier O afin d'aider son intégration au quartier de Douville, mais nous poursuivons à dire que le projet doit encore être travaillé, car il n'a malheureusement pas sa place en ce moment tel qu'il est.

Commentaire 4

21 mars 2022

Je m'oppose à ce projet. 1. Qu'advient-il du boisé jouxtant le bâtiment commercial déjà existant vu le règlement de la ville interdisant l'abatage de boisé? 2. Comment se fait-il que les règlements de la ville permettent de construire un immeuble de 4 étages dans une zone résidentielle alors que sur le boul. Laurier les bâtiments de ce genre ont seulement 3 étages. 3. Lors de l'achat de notre terrain, nous avons pris les informations auprès de la ville pour connaître la vocation de ces terrains à l'arrière du notre. On nous avait confirmé que c'était des terrains à vocation commerciale. Quand le règlement a-t-il changé car soyez assurés que jamais je n'aurais construit ma maison là sachant que des logements répartis sur 4 étages étaient dans les plans futurs de la ville. 4. La ville va-t-elle nous accorder une dérogation pour nous permettre de hausser des clôtures déjà existantes ou bien de n'avoir aucune limite de hauteur pour les haies déjà en place? 5. Que faites-vous de notre ensoleillement qui de septembre à mars sera inexistant avec de blocs de 4 étages? 6. Pouvez-vous confirmer qu'il n'y aura aucun balcon à l'arrière? 7. Pensez-vous sincèrement que cet édifice de 4 étages va s'intégrer harmonieusement dans le secteur? 8. Notre secteur est un secteur de prestige, qui compensera pour la dévaluation de nos maisons avec un immense bloc appartement dans nos cours? Pour toutes ces raisons, je m'oppose à ce projet.